

Fiche Technique

DIMOUSSE 2.0

Traitement Fongicide Algicide prêt à l'emploi

Description :

DIMOUSSE 2.0 est un Fongicide/ Algicide prêt à l'emploi qui traite tous les supports contre les algues, lichens, champignons, verdissures...etc. Facile d'utilisation, il respecte les matériaux traités sans en modifier leurs aspects.

Caractéristiques :

Convient sur tous matériaux : tuiles terre cuite, tuiles béton, ardoises Schiste, ardoises fibre-ciment, plaque fibre-ciment, pierres naturelles, béton, enduit, brique, marbre, toit de chaume, toitures, murs, terrasses, dallages, enrobé...

- Produit anticryptogamique : Fongicide/ Algicide Curatif et Préventif.
- Ne modifie pas l'aspect des matériaux traités.
- Le support peut être peint après élimination totale des résidus.
- Après destruction des micro-organismes, les matériaux peuvent être protégés durablement de l'humidité avec les HYDROFUGES de la gamme DIMOUSSE Hydrofuge (Réf : 444150), Hydrofuge 2.0 (Réf : 444155).
- Biodégradabilité >à 98 %
- Sans odeur.
- N'abîme pas les matériaux.
- Conforme aux prescriptions des «Monuments Historiques ».
- Sans rinçage, effet longue durée / Action rémanente.



À NOTER

DIMOUSSE 2.0 ne blanchit pas les matériaux, n'abîme pas les supports. Cependant, le fait d'ôter des micro-organismes : verdissures, algues, lichens, champignons, présents sur le support depuis de nombreuses années, peut révéler un matériau dégradé par le temps.

Non corrosif sur les supports en zinc, zinc quartz, en aluminium et PVC.

Périmètres d'emploi :

- Pendant l'utilisation, le port de lunettes, de gants et de masque appropriés sont recommandés
- Conserver à l'écart des denrées alimentaires.
- Conserver hors de la portée des enfants.
- Maintenir les animaux à l'écart lors du traitement.
- Ne blanchit pas les matériaux.
- S'applique en toute saison sauf lors de période de gel.
- Protéger les plantations en cas de risque de projections qui pourraient altérer temporairement fleurs et feuillages. Éviter tout contact avec la végétation.
- Rincer soigneusement bassins, réservoirs, citernes avant leur mise en service.
- Après chaque traitement, nettoyer le matériel de pulvérisation et les mains à l'eau.
- Conservation : Dans son emballage d'origine, à l'abri de la chaleur et de la lumière. Garder les bidons fermés hors de leur utilisation. Conserver à une température comprise entre +5°C et +35°C.
- **En cas d'ingestion, consulter un médecin et lui montrer l'étiquette du bidon ou du contenant..**

Mode d'application :



- Bien agiter avant ouverture.
- Gratter les verdissures épaisses et abondantes avant traitement.
- Appliquer abondamment DIMOUSSE 2.0 sur un support sec, à l'aide d'une brosse, d'un rouleau ou d'un pulvérisateur. - 1 litre = 5 m² environ.
- Il est nécessaire que le produit traverse le végétal pour atteindre le germe à traiter dans le matériau.
- Pour de meilleurs résultats, insister sur les végétaux très durs et ras, tel que le lichen blanc dit «tâche de bougie » répéter l'opération avec une passe supplémentaire, si nécessaire.
- 72 heures sans pluie après l'application du traitement.
- Ne jamais rincer. – Les précipitations (pluie) élimineront les résidus en quelques mois (6 à 12 mois selon contamination).
- Pour une action rapide, vous pouvez éliminer les résidus au nettoyeur haute pression à basse pression, quelques jours après l'application du produit.

Composition :

Sels d'ammonium quaternaire : 24 g / L

Références et conditionnements :

Réf 444 100: Bidon de 5 litres pour 25 m² à 30 m²

Réf 444 101 : Bidon de 20 litres pour 100 m² à 120 m²

Réf 444 102 : Fût de 210 litres pour 1000 m² à 1200 m²

Réf 444 103 : IBC de 1000 litres pour 5000 m² à 6000 m²

Avant toute utilisation, faire un essai sur une petite surface peu visible pour vérifier la compatibilité et le résultat.